

LE NOUVEAU DISPOSITIF DES MARCHES PUBLICS

DUREE : 2 jours

PUBLIC CIBLE

- Cadres chargés d'effectuer des achats publics et agents travaillant sur l'activité.



OBJECTIFS

- Réaliser des achats publics conformément à la réglementation en vigueur.
- Connaître les différents types de marchés et leur mode de passation.
- Appliquer les outils et mécanismes de contrôle des opérations sur procédures simplifiées
- Identifier le rôle de la cellule de passation des marchés et de tous les acteurs.

CONTENU DU MODULE DE FORMATION

1/ LES PRINCIPES, ENJEUX ET MESURES NOUVELLES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

- Les principes régissant les marchés publics.
- Les enjeux des marchés publics.
- Les mesures nouvelles (décret n°2015-525 du 15/07/2015).

2/ LES PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

- Phases préparatoires aux consultations et acquisitions.
- Les différents types de marchés : ouvert, restreint, gré à gré.
- Le dossier d'appel d'offres : composition et différentes étapes.
- L'évaluation des offres et la notification du marché.

3/ LES PROCEDURES CONCURRENTIELLES SIMPLIFIEES

- Modalités de mise en œuvre.
- Outils de mise en œuvre.
- Numérotation des dossiers de consultation et des marchés en procédures simplifiées.

4/ LES MISSIONS ET RESPONSABILITES DES CELLULES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

- Attribution de la cellule de passation des marchés publics.
- Rôles des acteurs de la cellule.
- Compétences de la cellule en matière de procédures concurrentielles simplifiées.